

Section II : Critères d'évaluation

Lors de son évaluation d'une offre, l'UNOPS tiendra en compte, outre le prix de l'offre proposé, les critères d'évaluation suivants.

Critères formels et d'admissibilité – évalués selon un critère accepté/rejeté et contrôlés pendant l'évaluation préliminaire

Critères	Documents à l'appui pour établir la conformité par rapport aux critères
1. Le soumissionnaire est admissible selon les dispositions de l'article 4 du document Section I : Instructions aux soumissionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire en eSourcing • Annexe A : Formulaire d'information sur le partenaire dans une coentreprise, ainsi que tous les documents requis dans cette Annexe, si l'offre est soumise dans le cadre d'une coentreprise. • Annexe B : Formulaire de soumission de l'offre
2. Exhaustivité de l'offre. Tous les questionnaires requis (le cas échéant), ainsi que toutes les annexes et autres documents demandés dans la section Liste de contrôle eSourcing ont été fournis, et chaque document présenté est complet.	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les documents requis en vertu des Instructions aux soumissionnaires, article 10, Contenu des soumissions • Documents répertoriés dans la liste de contrôle dans eSourcing
3. Le soumissionnaire accepte les Conditions générales du contrat de l'UNOPS stipulées dans la Section IV : Annexes au contrat, et n'a aucune réserve à ce sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe B : Formulaire de soumission de l'offre

Critères de qualification – évalués selon un critère accepté/rejeté

Critères	Documents à l'appui pour établir la conformité par rapport aux critères
1. Capacité financière. Les états financiers audités des deux dernières années. Les soumissionnaires devront avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des 2 dernières années représentant au moins la moitié de l'offre financière totale. Dans le cas d'une coentreprise, l'offre doit inclure les états financiers de tous les membres. Pour l'évaluation, le chiffre d'affaires annuel cumulé de tous les membres sera utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> • Une copie des comptes annuels vérifiés des deux dernières années
2. Le soumissionnaire doit avoir travaillé, de façon continue, dans le secteur de production / fourniture des produits similaires à ceux indiqués dans la Section III : Liste des besoins pendant au moins trois (3) ans avant la date d'ouverture des offres.	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de constitution du soumissionnaire • Annexe F : Formulaire d'expérience du soumissionnaire

<p>3. Le soumissionnaire doit démontrer une expérience spécifique d'au moins cinq (5) contrats dans la fourniture des produits similaires à ceux indiqués dans la Section III : Liste des besoins au cours des trois (3) dernières années. Au moins deux (2) doivent être destinés à pays d'Afrique subsaharienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe F : Formulaire d'expérience du soumissionnaire • Preuve des contrats passés
<p>4. Si un soumissionnaire ne fabrique ou ne produit pas les biens qu'il propose de fournir, il devra présenter une autorisation du fabricant en suivant le formulaire inclus dans la Section IV : Annexes de la soumission, afin de prouver que le fabricant ou producteur l'a dûment autorisé à fournir ces biens dans le pays de destination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe E : Formulaire d'autorisation du fabricant, si le soumissionnaire n'est pas lui-même le fabricant
<p>5. Égalité entre les genres. Le soumissionnaire doit fournir une déclaration de son engagement à garantir l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion au sein de son organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe H : Formulaire d'engagement du fournisseur en faveur de l'égalité des genres et de la diversité

Critères techniques

Critères	Documents à l'appui pour établir la conformité par rapport aux critères
<p>1. Les biens/services proposés dans l'offre sont conformes pour l'essentiel et ne contiennent aucun écart important par rapport au minimum requis en vertu de la Section III : Liste des besoins.* *Une offre sera considérée comme conforme si tous les articles compris dans le lot sont conformes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe D : Formulaire d'offre technique • Tableaux comparatifs de données • Catalogue de produits, brochure et/ou fiche technique • Manuel d'utilisation du produit • Certificat de vente libre • Autorisation de mise sur le marché ou enregistrement sanitaire local • Certificat de système de gestion de la qualité (QMS) • Système de gestion de l'environnement • Certifications spécifiques • Catalogue de pièces, accessoires, pièces détachées, consommables • Instructions de déballage, d'assemblage et de mise en service • Liste des besoins • Conditions de conditionnement (liste des conditionnements prévus) • Annexes 6 (PS-08, PS-09, PS-10, PS-44) • Annexe C2
<p>2. Le regroupement et l'emballage des biens/services proposés dans l'offre sont essentiellement conformes et ne contiennent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe D : Formulaire d'offre technique • Liste détaillée des emballages prévus

aucun écart important par rapport au minimum requis tel qu'inclus dans la Section III : Liste des besoins.	
3. Les exigences de livraison de l'offre (y compris les normes Incoterms requises) sont conformes pour l'essentiel et ne contiennent aucun écart important par rapport au minimum requis en vertu de la Section III : Liste des besoins.	<ul style="list-style-type: none">• Annexe D : Formulaire d'offre technique• Annexe C : Formulaire de bordereau des prix
4. Le soumissionnaire déclare son engagement en faveur de la durabilité.	<ul style="list-style-type: none">• Annexe I : Formulaire d'engagement envers les exigences de durabilité